

1. Une demande manuscrite de crédit datée et signée par le promoteur, précisant la nature de l'opération à financer, le montant y afférent la durée sollicitée et les garanties proposées (modèle BNA).
2. Un diplôme, agrément et/ou autorisation.
3. Une copie de la pièce d'identité en cours de validité.
4. Un certificat de résidence du domicile permanent ou tout autre document justifiant l'adresse exacte du demandeur.
5. Une copie de l'acte de propriété enregistré et publié, du local devant abriter l'activité.
6. Le certificat négatif d'hypothèque, de date récente, du local devant abriter l'activité, la promesse de vente ou le contrat de location (selon le cas) ;
7. Les factures pro forma des équipements à acquérir.
8. Le devis quantitatif et estimatif du coût de l'aménagement du local, délivré par un bureau d'études spécialisé et agréé.
9. Les situations fiscale et parafiscale apurées de date récente (moins de trois mois).
10. Une fiche signalétique reprenant toutes les informations utiles du projet suivant le modèle BNA.
11. L'autorisation de consultation de la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie sur formulaire fourni par l'agence.